



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session Cinquième Commission

Points 112 et 38 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

**La situation en Amérique centrale : moyens d'établir
une paix ferme et durable et progrès accomplis
vers la constitution d'une région de paix, de liberté,
de démocratie et de développement**

Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/57/L.27

État présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale

Résumé

L'Assemblée générale envisage de proroger d'un an du 1er janvier au 31 décembre 2003 le mandat de la Mission des Nations Unies au Guatemala. Si elle le fait en adoptant le projet de résolution A/57/L.27, des dépenses d'un montant net de 11 631 400 dollars (montant brut : 12 990 400 dollars) pour 2003 devront être engagées au titre du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003. Ces prévisions tiennent compte d'une baisse d'activité par rapport à 2002 et sont donc en réduction d'environ 3 millions de dollars en 2003, en termes nets.

Par sa résolution 56/254 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 98 338 700 dollars pour les missions politiques spéciales au chapitre 3, Affaires politiques, du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (Sect. 3)]. Ce montant, et même davantage, ayant été affecté à des opérations approuvées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, le crédit additionnel susmentionné devra être traité et ouvert selon la procédure prévue au paragraphe 11 de l'annexe I de la résolution 41/213 du 19 décembre 1986.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Projet de résolution A/57/L.27	3–18	3
A. Demande formulée dans le projet de résolution	3	3
B. Corrélation entre la demande formulée et le plan à moyen terme pour la période 2002-2005	4	3
C. Activités devant donner suite à la demande	5	3
D. Structure de la Mission	6–16	4
E. Prévisions de dépenses de la Mission pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003	17-18	6
III. Décision que devra prendre l'Assemblée générale	19	7
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003		8
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003 : informations complémentaires		17
III. Utilisation des ressources extrabudgétaires		21
IV. Effectifs proposés, par unité administrative, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003		23
V. Rapport préliminaire sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002		24

I. Introduction

1. Par sa résolution 56/223 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a autorisé la prorogation du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) pour une période d'un an allant du 1er janvier au 31 décembre 2002. Dans l'état des incidences sur le budget-programme qu'il a présenté à l'Assemblée générale avant l'adoption de la résolution (A/C.5/56/26), le Secrétaire général décrivait la structure de la Mission et les ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement pendant cette période.

2. Par sa résolution 56/254 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 98 338 700 dollars pour les missions politiques spéciales au chapitre 3, Affaires politiques, du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (Sect. 3)]. Ce montant, et même davantage, ayant été affecté à des opérations approuvées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, le crédit d'un montant net de 11 631 400 dollars (montant brut : 12 990 400 dollars) à prévoir pour 2003, si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution A/57/L.27, devra être considéré comme relevant de la procédure prévue au paragraphe 11 de l'annexe I de la résolution 41/213 du 19 décembre 1986. En conséquence, un crédit additionnel du montant indiqué devra être inscrit au budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

II. Projet de résolution A/57/L.27

A. Demande formulée dans le projet de résolution

3. Selon le paragraphe 25 du projet de résolution A/57/L.27, l'Assemblée générale déciderait d'autoriser la prorogation du mandat de la Mission pour une période d'un an allant du 1er janvier au 31 décembre 2003.

B. Corrélation entre la demande formulée et le plan à moyen terme pour la période 2002-2005

4. La demande susmentionnée relève du sous-programme 1.1 (Prévention, maîtrise et règlement des conflits) du programme 1 (Affaires politiques) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005¹.

C. Activités devant donner suite à la demande

5. Comme l'indique le paragraphe 2 du rapport du Secrétaire général (A/54/355), les divers accords signés par le Gouvernement guatémaltèque et l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca prévoyaient une série d'engagements détaillés concernant les pouvoirs politique et législatif, les questions sociales et économiques, la question agraire, les communautés autochtones, les questions militaires et les structures de sécurité publique, l'ensemble de ces dispositions constituant un programme pour la paix. La résolution 51/198 B du 27 mars 1997 a élargi le mandat de la Mission à la vérification internationale de l'application des accords de paix. La phase actuelle d'activités d'appui à la consolidation des progrès accomplis dans le cadre des accords de paix doit se poursuivre en 2003, mais moins

intensément qu'en 2002. Comme le rappelle le Secrétaire général (A/57/584, par. 13), le Gouvernement guatémaltèque a demandé que le mandat de la Mission soit prorogé jusqu'en 2004. Si l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/57/L.27, et donc de proroger au 31 décembre 2003 le mandat de la Mission, celle-ci poursuivra les activités décrites dans le rapport du Secrétaire général (A/57/584) pour concrétiser les accords de paix.

D. Structure de la Mission

6. En 2002, la MINUGUA a continué de s'acquitter de son mandat de vérification de l'application des accords de paix et poursuivi ses activités d'assistance technique, ses bons offices et son travail d'information sur son rôle et les résultats de ses vérifications.

7. La Mission a également entrepris un programme dit de transition, dont l'objet est de renforcer les capacités de l'État, des institutions civiles guatémaltèques et de la communauté internationale, afin qu'ils puissent faire avancer le programme de paix après le retrait de la Mission. Une attention particulière a été accordée au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme, qui a pour mission de contrôler l'application des droits de l'homme. Tout en intensifiant les activités de transition, la MINUGUA continuera de vérifier l'application des accords de paix et d'user de ses bons offices et de ses capacités d'information pour en promouvoir une application plus poussée.

8. Comme la Mission sera réduite une fois encore en 2003, les vérifications se concentreront sur les engagements pris dans les accords de paix qui sont indispensables à la poursuite du mouvement. Un effort particulier sera fait pour conserver le souvenir documentaire des 10 années, ou presque, de la Mission et en analyser les enseignements.

9. Les bureaux extérieurs de la MINUGUA conserveront leurs effectifs actuels, ce qui permettra de maintenir une capacité de vérification ciblée tout en développant les activités de transition visant à renforcer les capacités des intervenants locaux, notamment les organisations autochtones, les bureaux locaux du Médiateur pour les droits de l'homme, les tables rondes départementales pour la paix et les conseils de développement qui assurent une plus grande participation de la base à la planification du développement.

10. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général a été rationalisé grâce à l'incorporation des fonctions du Service de suivi au Bureau du conseiller politique, chargé de procéder aux analyses politiques et de faire rapport au Siège de l'ONU, de conseiller le Représentant spécial sur les stratégies et politiques d'ensemble de la Mission et de diriger la rédaction des rapports de la Mission. Le Bureau du porte-parole poursuivra ses campagnes d'information pour mobiliser l'opinion en faveur des accords de paix et renforcera les activités qu'il déploie pour expliquer la transition.

11. Au début de 2002, un service de la transition a été constitué au siège de la MINUGUA pour fournir des conseils d'ordre stratégique et un appui technique au Représentant spécial du Secrétaire général au sujet de la transition, établir le plan de travail de la Mission et les critères applicables à la transition et suivre les progrès de celle-ci. Ce service continuera de rechercher des partenaires de la transition parmi

les organismes publics compétents, les institutions de paix et les associations civiles, et proposera des politiques visant à transférer à ces partenaires l'information et le savoir-faire de la Mission. On s'attachera en particulier à coordonner le renforcement institutionnel du Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme. En outre, le Groupe oeuvrera en étroite concertation avec le Bureau du Coordonnateur résident, les organismes et programmes compétents du système des Nations Unies et les institutions de coopération bilatérale.

12. La MINUGA continuera de structurer le contrôle de l'application des accords de paix selon quatre grands axes : droits de l'homme, droits autochtones, renforcement du pouvoir civil et politique économique et développement rural. Diverses unités de son état-major seront réduites en 2003 et prendront la nouvelle appellation de « groupes consultatifs », ce qui répond à la nécessité de cibler davantage la vérification et de mettre plutôt l'accent sur les activités dites de transition. Les quatre groupes consultatifs et les bureaux régionaux consacreront plus de temps et de ressources au renforcement des partenaires de transition guatémaltèques, notamment les organes constitutionnels et les institutions de promotion de la paix.

13. Le Groupe consultatif pour les droits de l'homme établira en consultation avec le Service de transition la hiérarchie des priorités visant à doter le Médiateur pour les droits de l'homme de moyens de contrôle. Le Groupe consultatif pour les droits autochtones continuera de seconder les groupes autochtones qui s'efforcent de s'organiser autour des accords de paix et travaillera en étroite collaboration avec le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme, pour renforcer les capacités de celui-ci dans ce domaine. Ce groupe coordonnera étroitement ses activités en 2003 avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme. Le Groupe consultatif pour le renforcement du pouvoir civil mettra l'accent sur les réformes les plus propres à concrétiser la transition, y compris les réformes de la politique et de la doctrine de la défense militaire préconisées dans les accords de paix. Le Groupe consultatif pour la politique économique et le développement rural fixera l'ordre de priorité des travaux en matière de politique et de développement rural.

14. Pour que l'histoire de la Mission soit convenablement documentée et analysée, il est créé un nouveau Groupe de l'histoire et des enseignements tirés de la Mission, qui rédigera l'histoire officielle de la MINUGUA et fera la synthèse des leçons à en tirer. Tous les documents touchant à la Mission seront classés et déposés dans des archives nationales et internationales faciles à consulter.

15. Le travail de démobilisation et de désarmement étant maintenant achevé et les questions de réforme de l'armée et de la police étant entièrement sous la responsabilité d'un personnel civil compétent, les postes du conseiller militaire et du conseiller de police ne sont plus nécessaires. Un observateur de police restera dans chaque bureau régional pour suivre les affaires touchant aux droits de l'homme. Il surveillera également les efforts de réforme concernant la sécurité publique et les forces armées.

16. En consultation avec la MINUGUA et le Département des affaires politiques, le Programme des Nations Unies pour le développement a organisé ses interventions selon les priorités du programme de paix et dans le souci de prévenir l'apparition de lacunes au moment du départ de la MINUGUA.

E. Prévisions de dépenses de la Mission pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003

17. Comme il est indiqué à l'annexe I.A, les dépenses résultant de la prorogation du mandat de la MINUGUA du 1er janvier au 31 décembre 2003 sont estimées à 11 602 900 dollars en termes nets (montant brut : 12 961 900 dollars). Cela représente, en termes nets, une réduction de 3 155 200 dollars par rapport à 2002 (montant brut : 1 793 200 dollars). Il est proposé de réduire les effectifs de 38 postes, soit 7 postes d'administrateur, 9 postes d'agent du Service mobile et d'agent des services généraux recruté sur le plan international, 16 postes d'agent local et 7 postes de Volontaire des Nations Unies. Cette compression d'effectif sera compensée en partie par la création d'un nouveau poste d'administrateur recruté sur le plan national. Vu l'importance des activités touchant aux droits des populations autochtones dans l'exécution des accords de paix, un poste P-3 a été redéployé à titre temporaire du Bureau régional pour le Guatemala. Comme ce poste doit être rendu au service qui l'a prêté, la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national éviterait que les activités du Groupe consultatif pour les droits autochtones n'aient à en souffrir. Les activités d'information qui visent à mobiliser l'opinion en faveur des accords de paix ont une importance décisive, notamment parce qu'il faut expliquer aux populations ce qu'est le processus de transition. Par conséquent, il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et deux postes d'agent local pour renforcer le personnel d'information de la Mission. Un nouveau Groupe de l'histoire et des enseignements tirés de la Mission sera chargé de constituer le fonds documentaire des 10 années d'existence de la MINUGUA, dont tireront profit les futures opérations de paix de l'ONU, les Guatémaltèques et le public de l'extérieur. Ce groupe sera dirigé par un administrateur P-5 dont le poste sera redéployé du Bureau du porte-parole, appuyé par un agent des services généraux (autres classes) et un agent local. Les besoins en personnel de la période et les prévisions de dépenses détaillées font l'objet des annexes I.B et I.C. Ces prévisions ne contiennent aucune dépense non renouvelable. Comme les activités se prolongeront jusqu'au 31 décembre 2003, les frais de liquidation n'ont pas été prévus. Des renseignements sont donnés à l'annexe II sur les paramètres de coût propres à la Mission; l'annexe III porte sur l'utilisation des ressources extrabudgétaires; l'annexe IV présente un organigramme.

18. L'Assemblée générale a ouvert un crédit de 14 755 100 dollars pour la MINUGUA, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002. Les dépenses de l'année terminée le 31 décembre 2002 sont estimées à 14 783 600 dollars, ce qui laisse un déficit de 28 500 dollars. Cela étant, le montant supplémentaire dont la MINUGUA a besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003 s'élève à 11 631 400 dollars en termes nets (montant brut : 12 990 400 dollars). L'annexe V donne, à titre préliminaire, des renseignements sur l'exécution du budget de la Mission en 2002.

III. Décision que devra prendre l'Assemblée générale

19. Si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution A/57/L.27, il faudra inscrire au budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 des crédits additionnels d'un montant de 11 631 400 dollars au chapitre 3, Affaires politiques, et d'un montant de 1 359 000 au chapitre 32, Contributions du personnel, ce dernier montant étant compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes, Recettes provenant des contributions du personnel.

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 6 (A/55/6/Rev.1).*

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Crédit ouvert 1er janvier- 31 décembre 2002	Montant estimatif des dépenses 1er janvier- 31 décembre 2002	Écart : solde (déficit)	1er janvier-31 décembre 2003		
				Montant total demandé	Montant net des ressources additionnelles	Dépenses non renouvelables
	1	2	3=(1-2)	4	5=(4-3)	6
I. Personnel militaire						
1. Observateurs militaires	137,9	141,0	(3,1)	–	3,1	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	1,6	1,6	–	–	–	–
Total, catégorie I	139,5	142,6	(3,1)	–	3,1	–
II. Personnel civil						
1. Police civile	348,8	335,3	13,5	209,3	195,8	–
2. Personnel international et personnel local	8 916,3	9 110,5	(194,2)	7 088,9	7 283,1	–
3. Volontaires des Nations Unies	2 603,5	2 603,5	–	2 127,4	2 127,4	–
Total, catégorie II	11 868,6	12 049,3	(180,7)	9 425,6	9 606,3	–
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement	1 129,2	1 114,1	15,1	1 160,9	1 145,8	–
2. Transports	228,3	189,0	39,3	162,5	123,2	–
3. Opérations aériennes	21,0	14,0	7,0	10,0	3,0	–
4. Transmissions	386,5	308,5	78,0	230,1	152,1	–
5. Matériel divers	389,3	361,3	28,0	148,9	120,9	–
6. Fournitures et services	266,4	229,0	37,4	192,9	155,5	–
7. Fret aérien et de surface	11,5	23,2	(11,7)	15,0	26,7	–
Total, catégorie III	2 432,2	2 239,1	193,1	1 920,3	1 727,2	–
IV. Autres programmes						
1. Programmes d'information	277,8	313,7	(35,9)	247,0	282,9	–
2. Programmes de formation	37,0	38,9	(1,9)	10,0	11,9	–
Total, catégorie IV	314,8	352,6	(37,8)	257,0	294,8	–
Montant total des ressources nécessaires	14 755,1	14 783,6	(28,5)	11 602,9	11 631,4	–

Catégorie de dépenses	Montant estimatif		Écart : solde (déficit)	1er janvier-31 décembre 2003		
	Crédit ouvert 1er janvier- 31 décembre 2002	des dépenses 1er janvier- 31 décembre 2002		Montant total demandé	Montant net des ressources additionnelles	Dépenses non renouvelables
	1	2		3=(1-2)	4	5=(4-3)
V. Recettes provenant des contributions du personnel	–	–	–	1 359,0	1 359,0	–
Montant total des ressources nécessaires	14 755,1	14 783,6	(28,5)	12 961,9	12 990,4	–
VI. Contributions volontaires	–	1 160,2	–	682,7	682,7	–
Total	14 755,1	15 943,8	(28,5)	13 644,6	13 673,1	–

B. Effectifs actuels et proposés

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel g = (a à g)	Service mobile h	Services généraux (autres classes) i	Total partiel j = (h + i)	Total, personnel inter- national k = (g + j)	Agents des services généraux recrutés sur le plan local l	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national m	Total, personnel local n = (l + m)	Volontaires des Nations Unies o	Total p = (k + n + o)
Services organiques																
<i>Bureau du chef de mission</i>																
Effectifs actuels	1	1	-	1	2	1	6	-	2	2	8	5	-	5	-	13
Effectifs proposés	1	1	-	1	3	1	7	-	-	-	7	3	-	3	-	10
<i>Groupe de l'histoire et des enseignements tirés de la Mission (nouveau)</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	1	-	1	1	2	1	-	1	-	3
<i>Groupe consultatif pour les droits de l'homme (ex-Droits de l'homme et justice)</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	1	5	-	7	-	1	1	8	3	1	4	3	15
Effectifs proposés	-	-	1	1	1	-	3	-	-	-	3	1	1	2	2	7
<i>Groupe de la transition</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	1	-	-	2	-	-	-	2	1	1	2	-	4
Effectifs proposés	-	-	1	-	1	-	2	-	-	-	2	1	-	1	1	4
<i>Groupe de l'information et Bureau du porte-parole</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	-	1	-	2	-	1	1	3	4	2	6	1	10
Effectifs proposés	-	-	-	1	1	-	2	-	1	1	3	6	3	9	1	13
<i>Groupe consultatif pour le renforcement du pouvoir civil (ex-Sécurité publique et questions militaires)</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	-	2	-	3	-	-	-	3	3	-	3	2	8
Effectifs proposés	-	-	1	-	1	-	2	-	-	-	2	1	-	1	-	3
<i>Groupe consultatif pour les droits autochtones (ex-Affaires autochtones)</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	1	1	2	1	4
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	1	2	3	1	5
<i>Groupe consultatif pour les conflits sociaux et la modernisation de l'État</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	1	-	1	2	4
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel g = (a à g)	Service mobile h	Services généraux (autres classes) i	Total partiel j = (h + i)	Total, personnel inter- national k = (g + j)	Agents des services généraux recrutés sur le plan local l	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national m	Total, personnel local n = (l + m)	Volontaires des Nations Unies o	Total p = (k + n + o)
<i>Groupe consultatif pour la politique économique et le développement rural (ex-Affaires socioéconomiques, réinstallation et réinsertion)</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	-	3	1	5	-	-	-	5	3	-	3	4	12
Effectifs proposés	-	-	1	-	2	-	3	-	-	-	3	1	-	1	-	4
<i>Bureaux régionaux</i>																
Effectifs actuels	-	-	1	5	12	-	18	-	-	-	18	47	-	47	47	112
Effectifs proposés	-	-	1	5	11	-	17	-	-	-	17	47	-	47	49	113
Total, services organiques																
Effectifs actuels	1	1	6	9	26	2	45	-	4	4	49	68	5	73	60	182
Effectifs proposé	1	1	6	9	20	1	38	-	2	2	40	62	6	68	54	162
Services administratifs																
<i>Chef de l'administration</i>																
Effectifs actuels	-	1	-	-	-	-	1	-	3	3	4	1	-	1	-	5
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	1	-	1	1	2	1	-	1	-	3
<i>Finances</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	1	-	2	2	3	7	-	7	-	10
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	2	6	-	6	-	8
<i>Traitement électronique de l'information</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	5	-	5	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	4	-	4	-	5
<i>Personnel</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	1	1	-	1	2	5	-	5	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	4	-	4	-	5
<i>Transmissions</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	14	-	14	-	16
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	12	-	12	-	13

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel g = (a à g)	Service mobile h	Services généraux (autres classes) i	Total partiel j = (h + i)	Total, personnel inter- national k = (g + j)	Agents des services généraux recrutés sur le plan local l	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national m	Total, personnel local n = (l + m)	Volontaires des Nations Unies o	Total p = (k + n + o)
<i>Services généraux</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3	3	13	-	13	-	16
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3	3	10	-	10	-	13
<i>Transports</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	17	-	17	-	18
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	14	-	14	-	15
<i>Sécurité</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	4	-	4	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	4	-	4	-	6
<i>Groupe d'appui à l'administration du programme</i>																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	3
Total, services administratifs																
Effectifs actuels	-	1	-	2	-	-	3	4	13	17	20	66	-	66	3	89
Effectifs proposés	-	-	1	2	-	-	3	2	8	10	13	56	-	56	2	71
Total général																
Effectifs actuels	1	2	6	11	26	2	48	4	17	21	69	134	5	139	63	271
Effectifs proposés	1	1	7	11	20	1	41	2	10	12	53	118	6	124	56	233

C. Renseignements complémentaires

Personnel civil

Prévisions de dépenses : 9 425 600 dollars

Police civile

1. Le montant de 209 300 dollars prévu pour la police civile est en diminution par rapport à l'année précédente. L'effectif de la police sera ramené de 10 fonctionnaires en 2002 à 6 en 2003 et les prévisions concernent six officiers de police civile (un dans chaque région) et les indemnités de subsistance (missions) (184 100 dollars) – soit 107 dollars par jour pour les 30 premiers jours et 82 dollars ensuite, les frais de voyage (21 600 dollars), l'indemnité d'habillement (1 200 dollars) et l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (2 400 dollars). Les frais de voyage concernent la relève des six officiers, chaque voyage étant estimé à 3 600 dollars.

Personnels recrutés sur le plan international et sur le plan local

2. Les prévisions de dépenses relatives au personnel recruté sur le plan international et aux agents locaux, estimées à 7 088 900 dollars, sont en baisse d'environ 2 millions de dollars par rapport à 2002. Avec la réduction des activités de la Mission, le nombre de fonctionnaires internationaux et locaux sera ramené de 208 en 2002 à 177 en 2003. Sont prévus 53 fonctionnaires internationaux et 124 locaux dans différentes unités administratives de la Mission, ainsi répartis (voir annexe I.B pour des informations détaillées) : coûts salariaux (4 184 100 dollars), dépenses communes de personnel (1 479 400 dollars) et indemnité de subsistance (missions) (1 308 600 dollars). Avec la réduction prévue, les taux de vacance de postes ont été fixés à 17,5 % pour le personnel international et à 3 % pour le personnel local aux fins du calcul des dépenses de personnel. Est également prévue l'indemnité de poste de trois des 53 fonctionnaires recrutés sur le plan international, car la plus grande partie du personnel est engagée spécialement pour la Mission. Le total des dépenses de personnel comprend l'indemnité de subsistance (missions) du personnel international, évaluée à 82 dollars par jour. Au vu des dépenses effectives de 2002, des provisions (20 000 dollars) ont également été constituées pour couvrir les heures supplémentaires du personnel local.

3. Un crédit de 43 700 dollars est demandé pour les services de consultants en 2003. Il couvrira les services fournis par des consultants et experts internationaux et locaux dans les domaines des affaires autochtones, des droits de l'homme et de la justice et du renforcement du pouvoir civil. Ces services permettront à la Mission de faciliter la transition et de faire en sorte qu'elle se déroule sans heurts. Le montant demandé concerne les honoraires et les frais de voyage de deux consultants internationaux et de six consultants locaux.

4. Les montants prévus pour les frais de voyage (53 100 dollars) couvrent les déplacements dans la zone de la mission (40 400 dollars) et à l'étranger (12 700 dollars). Les fonctionnaires devraient voyager dans la zone de la mission pour des consultations, des réunions et des activités de coordination et de vérification; sont aussi prévus les voyages de hauts fonctionnaires de la Mission à New York et en Europe.

5. Le nombre de Volontaires des Nations Unies affectés à la MINUGUA sera ramené de 63 en 2002 à 56 en 2003. Le montant total nécessaire est ainsi estimé à 2 127 400 dollars seulement. Un taux de vacance de postes de 10 % a été utilisé pour le calcul.

Dépenses opérationnelles

Prévisions de dépenses : 1 920 300 dollars

Locaux/hébergement

6. Le montant des loyers (579 500 dollars) a été estimé à partir des loyers effectifs de 2002 et compte tenu de l'augmentation prévue d'un certain nombre de baux devant être renouvelés. Il tient compte aussi de l'occupation de nouveaux locaux au bureau régional pour le Guatemala et d'une diminution de loyer négociée pour le quartier général de la Mission. Cette dernière occupera 23 locaux dans la zone, dont le quartier général, les bureaux régionaux et sous-régionaux, un entrepôt, des parkings et des stations de répéteurs.

7. Il est prévu un montant de 15 000 dollars pour l'entretien périodique des locaux et des stations de transmission en 2003. Les frais de services et de fournitures d'entretien sont estimés à 15 200 dollars.

8. Le coût des services collectifs de distribution est estimé à 185 400 dollars, dont 172 800 dollars pour l'électricité (14 400 dollars par mois), 9 300 dollars pour l'eau (772 dollars par mois) et 3 300 dollars pour le gazole des groupes électrogènes (275 dollars par mois) du quartier général et les bureaux régionaux et sous-régionaux.

9. Le montant requis pour les services de sécurité et de nettoyage est estimé à 365 800 dollars, sur la base des coûts effectifs en 2002.

Transports

10. Le montant demandé pour les transports a été ramené à 162 500 dollars. Il est demandé 66 100 dollars pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du parc automobile, compte tenu de la nature et de la fréquence des révisions des différents véhicules. La MINUGUA dispose actuellement d'un parc de 98 véhicules (contre 128 en 2002), dont 28 berlines, 5 autocars, 6 camionnettes à plateau, 12 Toyota Land Cruisers, 4 Toyota 4-Runners et un chariot élévateur. Le crédit demandé est calculé sur la base des chiffres de 2002, année où des révisions ont été moins nombreuses en raison de la diminution du nombre des voyages et du kilométrage parcouru. Le coût de la location de camions lourds et de dépanneuses devant être utilisés dans toute la zone de la Mission est évalué à 2 200 dollars. Des crédits de 75 600 dollars sont prévus pour l'achat de carburant et de 3 800 dollars (5 % des dépenses de carburant) pour l'achat d'huile et de lubrifiants. L'assurance-automobile des 98 véhicules de la Mission revient à 14 800 dollars.

Opérations aériennes

11. Le montant de 10 000 dollars prévu en 2003 pour les opérations aériennes correspond à 14 heures de vol à 700 dollars de l'heure (9 800 dollars) et huit heures d'attente à 25 dollars de l'heure (200 dollars). L'utilisation d'hélicoptères sera limitée aux évacuations d'urgence et aux déplacements dans les zones reculées.

Transmissions

12. Le montant requis pour les transmissions a été ramené à 230 100 dollars, dont 32 900 dollars pour les pièces de rechange, les fournitures et l'entretien et 197 200 dollars pour les communications par réseaux commerciaux. Aucun achat de matériel n'est envisagé. Le coût des communications par réseaux commerciaux a été estimé à partir des dépenses passées. Le montant indiqué comprend les redevances INMARSAT et INTELSAT, et les frais de téléphone, de valise diplomatique et de courrier.

Matériel divers

13. Le montant requis, d'un niveau nettement inférieur (148 900 dollars), correspond au coût des pièces de rechange, réparations et entretien pour le matériel informatique, y compris le contrat d'entretien concernant les liaisons avec les bureaux régionaux et sous-régionaux et d'autres services d'appui (128 900 dollars) ainsi que l'entretien des groupes électrogènes, des réfrigérateurs, les blocs d'alimentation électrique non interruptibles et le mobilier et le matériel de bureau (20 000 dollars).

Fournitures et services

14. Le montant requis pour les fournitures et les services est évalué au niveau réduit de 192 900 dollars. Un montant de 61 700 dollars concerne la papeterie et les fournitures de bureau, sur la base d'un taux mensuel de 1 000 dollars (soit 12 000 dollars), les fournitures informatiques (16 100 dollars), les fournitures électriques (6 000 dollars), les fournitures médicales, sur la base d'un taux mensuel de 100 dollars (soit 1 200 dollars), les articles de nettoyage (7 200 dollars), les abonnements (7 200 dollars) et autres fournitures diverses (12 000 dollars). On demande un montant de 131 200 dollars au titre des services de traitement de données, y compris les licences pour l'utilisation de logiciels (73 200 dollars), les services médicaux (4 200 dollars), les dépenses de représentation (1 200 dollars), les audits (40 000 dollars) et les services divers (12 600 dollars).

Fret aérien et de surface

15. Un montant de 15 000 dollars est demandé au titre du fret aérien et de surface pour les transports entre les bureaux régionaux et le quartier général de la Mission; ce chiffre est calculé sur la base des dépenses effectives et en prévision d'un niveau analogue de dépenses.

Autres programmes

Prévisions de dépenses : 257 000 dollars

Programmes d'information

16. Un montant réduit de 247 000 dollars est demandé pour des campagnes d'information, notamment pour les activités suivantes : production et distribution de publications et d'affiches; manifestations spéciales; séminaires sur les accords de paix et les affaires autochtones; production de vidéos et de publications; et fournitures photographiques. Ce montant comprend aussi les crédits nécessaires à la diffusion de programmes de radio et de télévision en espagnol et dans 24 langues locales dans tout le pays.

17. Un montant réduit de 10 000 dollars est demandé au titre de la formation du personnel.

Annexe II

**Prévisions de dépenses pour la période
du 1er janvier au 31 décembre 2003 :
informations complémentaires**

A. Paramètres budgétaires propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses				Explication
	Prévisions antérieures (1er janvier- 31 décembre 2002)	Effectif moyen	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	
1. Indemnité de subsistance (missions)					
a) Les 30 premiers jours	107		107		
b) Après les 30 premiers jours	82		82		
2. Frais de voyage (aller retour)					
a) Par avion					
Observateurs militaires	3 600				Pas d'observateurs militaires en 2003
Membres de la police civile	3 600	6	3 600		Leur nombre est passé de 10 à 6 en 2003
Personnel					
New York	800		800		Montant arrondi à la centaine la plus proche
Europe	3 200		3 200		
Déplacements locaux : Guatemala/terrain	45		45		Remboursement des frais de logement
Terrain/quartier général	60		60		Remboursement des frais de logement
b) Indemnité journalière de subsistance					
New York	275		275		Montant de l'indemnité en vigueur à New York
Europe	195		195		Montant moyen utilisé à des fins d'estimation
Zone de mission					
3. Personnel civil					
Personnel international	69	53			Effectifs (personnel international) en diminution de 16 personnes : il est prévu de supprimer 1 poste D-1, 1 P-4, 5 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 7 postes d'agent des services généraux (autres classes)

	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévisions antérieures (1er janvier-31 décembre 2002)	Effectif moyen	Coût unitaire ou journalier	
Administrateurs recrutés sur le plan national	5	6		Augmentation d'un poste
Agents locaux	134	118		Diminution de seize postes
Traitements (nets)	900			933 Montants établis sur la base d'un traitement mensuel équivalent au traitement moyen d'un agent des services généraux (échelon 3/5)
Dépenses communes de personnel	310			283 Chiffres établis sur la base du rapport entre les traitements nets et les dépenses communes de personnel pendant la période 1998-2002
Volontaires des Nations Unies (coût moyen par Volontaire)	3 443	56		3 166 Diminution de 7 postes; 56, soit 54 plus 2 affectés à l'administration du programme (appui aux Volontaires). Un taux de vacance de 10 % a été utilisé
Consultants	5 610	2		4 700 Consultants internationaux : quatre mois de travail
	3 145	6		2 075 Consultant national : 12 mois de travail
4. Locaux				
a) Location				
Quartier général Torre Granito	30 000			30 000 Renouvellement du bail de 2002
Parc de stationnement	1 950			1 968 Loyers effectifs – chiffres tenant compte du renouvellement des baux en 2002
Transport house, atelier et parc de stationnement	2 058			2 239 Loyers effectifs – chiffres tenant compte du renouvellement des baux en 2002
Bureaux régionaux et mobiles	7 261			9 114 Loyer moyen en augmentation parce qu'il a été décidé de transférer le bureau régional de Torre Granito dans un autre emplacement; chiffres tenant compte de l'augmentation due au renouvellement des baux en 2002
Entrepôts et atelier de transmissions	2 916			3 208 Loyers effectifs; chiffres tenant compte du renouvellement des baux en 2002
Parc de stationnement des bureaux extérieurs	729			951 Loyers effectifs; chiffres tenant compte du renouvellement des baux en 2002

<i>Prévisions de dépenses</i>					
	<i>Prévisions antérieures (1er janvier- 31 décembre 2002)</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Explication</i>
Stations de répéteur	474			814	Loyers effectifs; chiffres tenant compte du renouvellement des baux en 2002
b) Aménagements mineurs (coût mensuel)	1 250			1 250	Chiffres tenant compte des coûts effectifs
c) Services collectifs de distribution					
Électricité	14 300			14 400	Chiffres tenant compte des coûts effectifs
Eau	675			772	Chiffres tenant compte des coûts effectifs
Carburant pour groupe électrogène	275			275	
5. Transports					
Entretien de véhicules	8 435			5 508	Réduction du parc automobile et du kilométrage
Location de véhicules	233			183	Chiffre basé sur les dépenses mensuelles moyennes
Carburant					
Essence	850			954	Chiffres calculés sur la base d'une consommation de 17 gallons par mois, à raison de 1,92 dollar le gallon, pour 28 véhicules
Diesel	12 943			7 830	Chiffres calculés sur la base d'une consommation de 55 gallons par mois, à raison de 1,40 dollar le gallon, pour 70 véhicules
Carburant et lubrifiants	5%			5%	
	des dépenses			des dépenses	
	de carburant			de carburant	
Assurance (par an et par véhicule)					
Dans le monde	60			60	
Sur place	55			91	Chiffres tenant compte des coûts effectifs
6. Opérations aériennes					
a) Hélicoptères					
Location/affrètement	21 000 (30 heures)			10 000 (14 heures)	Pas d'opérations aériennes régulières. Des hélicoptères seront affrétés en cas de situation d'urgence (à raison de 700 dollars par heure pour 14 heures en 2003)

	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévisions antérieures (1er janvier-31 décembre 2002)	Effectif moyen	Coût unitaire ou journalier	
7. Transmissions				
a) Pièces de rechange, fournitures et entretien	8 000			2 742 Chiffres basés sur les dépenses effectives
b) Communications par réseaux commerciaux	19 583			16 433 Chiffres basés sur les dépenses mensuelles moyennes (tous fournisseurs confondus)
8. Fournitures et services				
a) Services divers	2 500			1 400 Chiffres tenant compte des dépenses effectives et de la réduction prévue des effectifs de la Mission
b) Dépenses de représentation	125			100 Chiffres basés sur la réduction progressive des effectifs de la Mission
c) Fournitures diverses	8 675			5 142 Chiffres tenant compte de la réduction des besoins
9. Programme d'information	23 150			20 600 Chiffres tenant compte de la réduction progressive de la mission
10. Programme de formation	2 930			5 000 Coût par séminaire pour 12 membres du personnel (voyage à Brindisi)
11. Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par des entreprises commerciales				
Coût mensuel	960			1 250 Chiffres basés sur les dépenses mensuelles prévues

Annexe III

Utilisation des ressources extrabudgétaires

1. En 2002, le Fonds d'affectation spéciale pour le processus de paix au Guatemala a été utilisé pour financer des mesures d'appui à l'application des accords de paix. Les ressources du Fonds d'affectation spéciale servent à financer une assistance technique et d'autres types d'appui dont le but est de renforcer les institutions nationales et de permettre aux acteurs de la société civile d'intervenir efficacement dans le cadre des nouvelles structures issues du processus de paix. Il a notamment permis de financer des projets dont les objectifs étaient les suivants : poursuivre les activités de consolidation de la police civile nationale – formation aux questions relatives aux droits de l'homme, diversification culturelle des forces de police et mise au point de systèmes internes de contrôle du personnel, notamment; faciliter la mise en place d'un centre d'administration de la justice de conception nouvelle, à l'intention des communautés autochtones; doter les organes d'administration locale de moyens accrus en matière de planification du développement participatif; aider les pouvoirs publics à élaborer des politiques relatives à la fiscalité, au travail et aux questions agraires; encourager l'avènement des réformes législatives prévues dans le plan de paix; et diffuser largement l'information sur les questions relatives à la paix, en particulier dans les zones rurales. Un nouveau domaine d'intervention a été lancé en 2002 : il s'agit de renforcer deux institutions qui facilitent la participation de la société civile, à savoir des tables rondes, qui consistent en des réunions locales de citoyens, et la Commission de suivi de l'application des accords de paix. Dans le cadre du processus de transition, les projets ont été exécutés en coordination plus étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour que celui-ci puisse en tirer des enseignements utiles et prévoir éventuellement une assistance technique supplémentaire. La plupart des projets susmentionnés devraient être achevés d'ici à la fin de 2002. Les ressources prélevées sur le Fonds d'affectation spéciale pour financer les diverses activités menées à l'appui du mandat de la Mission se montent à 1,2 million de dollars.

2. En 2003, les activités d'information, les tables rondes et le projet de réforme législative continueront d'être financés au moyen du Fonds. Ces projets joueront un rôle d'appui essentiel dans la mise en oeuvre des accords de paix. Comme indiqué dans le tableau ci-après, compte tenu des contributions déjà approuvées et de celles en cours de négociation avec les donateurs, le montant estimatif des fonds dont on disposera pour financer ces projets en 2003 est de 682 700 dollars. La Mission compte en outre utiliser les soldes cumulés du Fonds d'affectation spéciale pour financer des initiatives visant à assurer la stabilité future du processus de paix.

<i>Projets/activités</i>	<i>Budget estimatif</i>	<i>Donateur</i>
Réforme législative	300 000	Suède
Tables rondes	150 000	Canada
Tables rondes	100 000	Allemagne
Information	119 600	Norvège
Information	13 100	Belgique
Total	682 700	

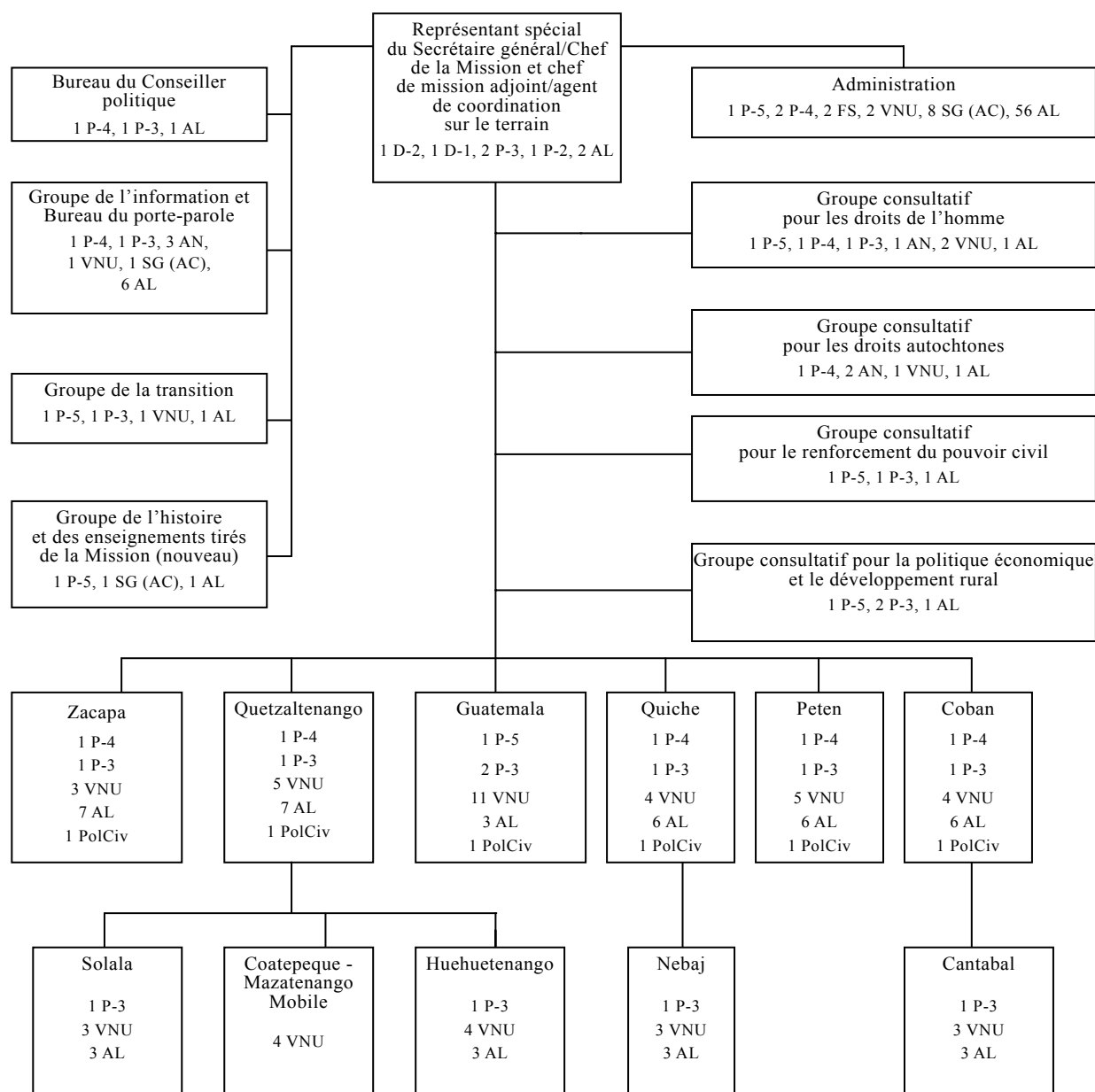
3. Dans le domaine de l'information, les activités sont de plusieurs ordres : poursuite des programmes d'éducation sur les accords et le processus de paix, à l'intention des enseignants et des directeurs d'écoles de l'enseignement public; programmes de formation à l'intention des journalistes travaillant au niveau départemental, afin qu'ils puissent mieux rendre compte du plan de paix et de son processus d'application; et programmes de formation à l'analyse et au reportage concernant le plan de paix, à l'intention des professeurs d'université enseignant le journalisme.

4. Dans le domaine de la réforme législative, les activités consistent notamment à apporter une assistance technique au Congrès en ce qui concerne le plan de paix; à diffuser les textes de loi et le texte des projets et propositions de loi, et à faciliter la recherche de consensus et d'accords politiques entre les partis représentés au Congrès.

5. Le projet relatif aux tables rondes vise à mettre la société civile mieux à même d'élaborer des propositions concernant le plan de paix et de participer efficacement aux conseils locaux d'administration publique en vue de la planification du développement; à faire des tables rondes départementales des forums plus ouverts à la participation citoyenne; et à faire en sorte que les plans de paix et de développement fassent partie intégrante du débat public au niveau local, dans le cadre offert par les accords de paix.

Annexe IV

Effectifs proposés, par unité administrative, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003



Note : FS : agent du service mobile; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; SG (AC) : services généraux (autres classes); PolCiv : membre de la police civile; VNU : volontaire des Nations Unies.

Annexe V

Rapport préliminaire sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1er janvier- 31 décembre 2002	Dépenses non renouvelables	Montant estimatif des dépenses 1er janvier- 31 décembre 2002	Augmentation (diminution)
	Crédits ouverts (1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1)
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	137,9	–	141,0	3,1
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	1,6	–	1,6	–
Total, rubrique I	139,5	–	142,6	3,1
II. Personnel civil				
1. Police civile	348,8	–	335,3	(13,5)
2. Personnel international et personnel local	8 916,3	–	9 110,5	194,2
3. Volontaires des Nations Unies	2 603,5	–	2 603,5	–
Total, rubrique II	11 868,6	–	12 049,3	180,7
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 129,2	–	1 114,1	(15,1)
2. Transports	228,3	–	189,0	(39,3)
3. Opérations aériennes	21,0	–	14,0	(7,0)
4. Transmissions	386,5	45,5	308,5	(78,0)
5. Matériel divers	389,3	201,3	361,3	(28,0)
6. Fournitures et services	266,4	–	229,0	(37,4)
7. Fret aérien et de surface	11,5	–	23,2	11,7
Total, rubrique III	2 432,2	246,8	2 239,1	(193,1)
IV. Programmes divers				
1. Programmes d'information	277,8	–	313,7	35,9
2. Programmes de formation	37,0	–	38,9	1,9
Total, rubrique IV	314,8	–	352,6	37,8
Total général	14 755,1	246,8	14 783,6	28,5

B. Renseignements complémentaires

Personnel militaire (augmentation : 3 100 dollars)

1. L'augmentation tient à ce que les frais de voyage du personnel militaire se sont avérés plus élevés que prévu.

Personnel civil (augmentation : 180 700 dollars)

Police civile (diminution : 13 500 dollars)

2. La diminution enregistrée sous cette rubrique s'explique par une réduction des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (24 800 dollars) qui est due au pourcentage élevé de postes vacants. Cette baisse est en partie annulée par une augmentation de 11 300 dollars au titre des frais de voyage due au fait que le coût moyen des déplacements prévus pour les membres de la police civile a dépassé les prévisions.

Personnel international et personnel local (augmentation : 194 200 dollars)

3. L'augmentation des dépenses sous cette rubrique consiste en des économies au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (125 000 dollars) et au titre des voyages (18 800 dollars) et en une augmentation des dépenses de personnel (168 000 dollars). La diminution des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) est due au fait que le pourcentage des postes vacants a été plus élevé que ce qui était prévu au budget.

4. Les dépenses au titre des voyages ont diminué du fait de la moindre fréquence des réunions de coordonnateurs régionaux au siège de la Mission ainsi que des voyages internes. L'augmentation des dépenses de personnel résulte principalement d'une augmentation du traitement des agents des services généraux recrutés sur le plan local et des administrateurs recrutés sur le plan national (9,4 % et 7,1 % respectivement), qui a pris effet le 1er avril 2002. Elle s'explique aussi par le fait que la Mission a dû faire appel aux services de spécialistes dans plusieurs domaines : affaires économiques et sociales, réinstallation et insertion, affaires autochtones, sécurité publique et questions militaires, droits de l'homme et justice.

Dépenses opérationnelles (diminution : 193 100 dollars)

Locaux/hébergement (diminution : 15 100 dollars)

5. La diminution constatée sous cette rubrique résulte des économies réalisées au titre des fournitures d'entretien (4 000 dollars), des services d'entretien (1 500 dollars) et des services collectifs de distribution (18 900 dollars), et est en partie annulée par une augmentation de 2 800 dollars des dépenses au titre de la location de locaux et de 6 500 dollars des dépenses au titre des services contractuels de sécurité et de nettoyage. Le coût réduit de la fumigation et de la collecte des ordures par rapport aux prévisions explique les économies réalisées sous les rubriques fournitures et services d'entretien. Il en va de même des économies d'électricité à la rubrique services collectifs de distribution. L'augmentation au titre de la location de locaux résulte d'augmentations survenues dans trois bureaux sur le terrain et celle

qui est enregistrée sous les services contractuels de sécurité et de nettoyage résulte d'une augmentation générale des salaires décidée par le Gouvernement.

Transports (diminution : 39 300 dollars)

6. Une diminution est enregistrée sous cette rubrique du fait que l'on n'a pas utilisé le crédit destiné à la location de dépanneuses (2 800 dollars), que les dépenses au titre des pièces détachées ont été moins élevées que prévu (9 500 dollars) et que l'on a économisé sur l'essence et les lubrifiants (32 000 dollars). Ces économies sont en partie annulées par une augmentation des dépenses d'assurance automobile (5 000 dollars). Aucun véhicule n'ayant eu besoin d'être remorqué par une dépanneuse, le crédit réservé à cet effet n'a pas été utilisé. La consommation de pièces détachées, d'essence et de lubrifiants a été moindre que prévu du fait d'une utilisation moins importante des véhicules, qui s'est traduite par une diminution du kilométrage et par un besoin d'entretien moindre. On constate une augmentation au titre de l'assurance automobile car les taux effectifs ont été plus élevés que ceux dont on s'était servi pour établir les prévisions de dépenses.

Opérations aériennes (diminution : 7 000 dollars)

7. Cette diminution est principalement liée à l'emploi effectif qui a été fait des hélicoptères dans les zones d'accès difficile et au fait qu'aucune évacuation d'urgence n'a dû être effectuée.

Transmissions (diminution : 78 000 dollars)

8. La Mission a obtenu des tarifs plus avantageux pour les services Internet assurés par des prestataires locaux et pour les communications par réseaux commerciaux et a effectué moins d'appels interurbains et internationaux, ce qui explique la baisse enregistrée sous cette rubrique.

Matériels divers (diminution : 28 000 dollars)

9. Les besoins en matière de réparation et d'entretien du matériel ayant été moins importants que prévu, il en est résulté des économies à cette rubrique, au titre des frais de réparation et d'entretien.

Fournitures et services (diminution : 37 400 dollars)

10. La diminution enregistrée sous cette rubrique est conforme à la structure générale des dépenses en 2002 au titre des fournitures et des services et tient à une baisse des dépenses au titre de la papeterie et des fournitures de bureau ainsi que des services divers.

Frets aérien et de surface (augmentation : 11 700 dollars)

11. Des dépenses plus élevées que prévu sont enregistrées sous cette rubrique du fait du coût supplémentaire qu'a représenté la livraison de 93 ordinateurs remis en état à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et destinés à remplacer le matériel obsolète de la Mission.

Programmes divers (augmentation : 37 800 dollars)*Programmes d'information (augmentation : 35 900 dollars)*

12. Un grand nombre d'activités ont été organisées à ce titre, notamment des séminaires et réunions dans tous les bureaux régionaux et sous-régionaux, ce qui s'est traduit par une augmentation générale des dépenses (35 900 dollars). Cette augmentation correspond aussi au coût de l'impression d'un grand nombre de rapports.

Formation (augmentation : 1 900 dollars)

13. Cette augmentation résulte de l'effort de formation supplémentaire qui a été fait en faveur des agents de sécurité dans la zone de la Mission.
